

REC DU VEYRET

SUR LE TERRITOIRE DE
MONTREDON-DES-CORBIERES

étape 3 propositions

12 novembre 2020

Maître d'ouvrage:



Assistant à Maîtrise d'ouvrage:



étude pour l'intégration
paysagère d'un ouvrage
hydraulique

rec du veyret



sommaire

Introduction, objectifs de l'étape & situation p.2

PROPOSITIONS p.3

Intentions du projet dans son rapport au territoire p.4

maillage des chemins, nouveaux usages et découverte
des paysages p.5

zoom sur l'aval du barrage p.6

zoom sur l'amont du barrage p.7

VISUALISATION DU PROJET p.8

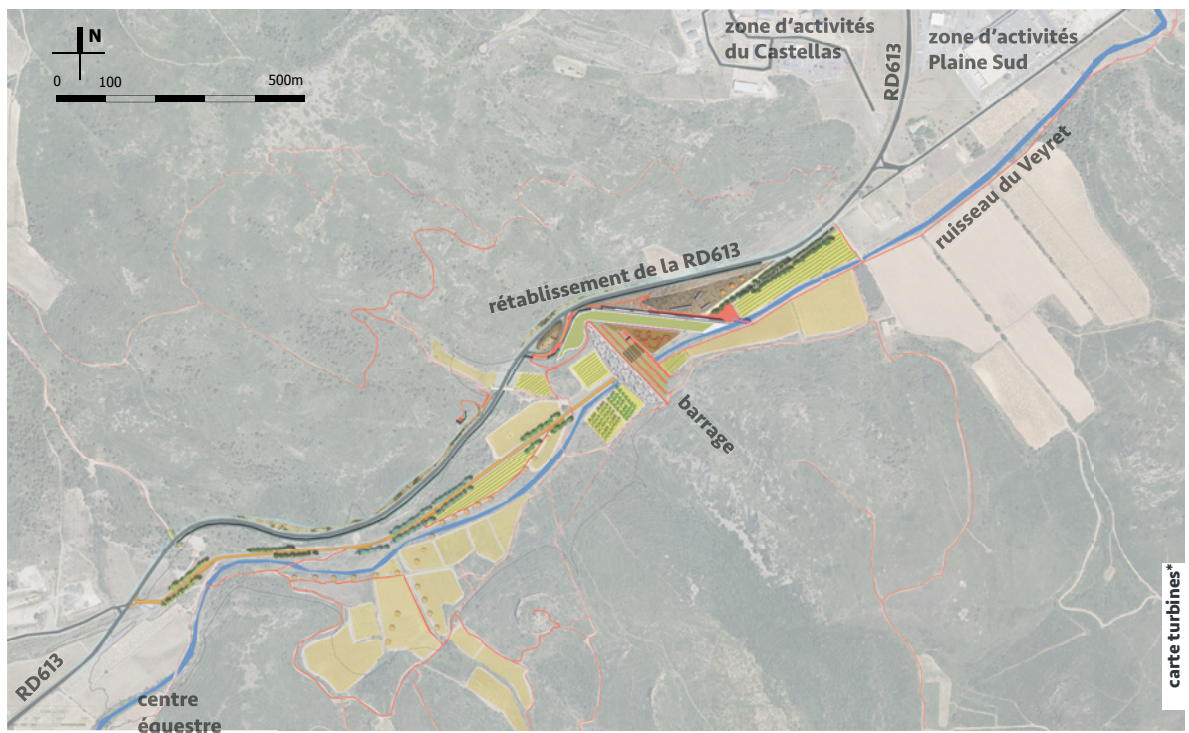
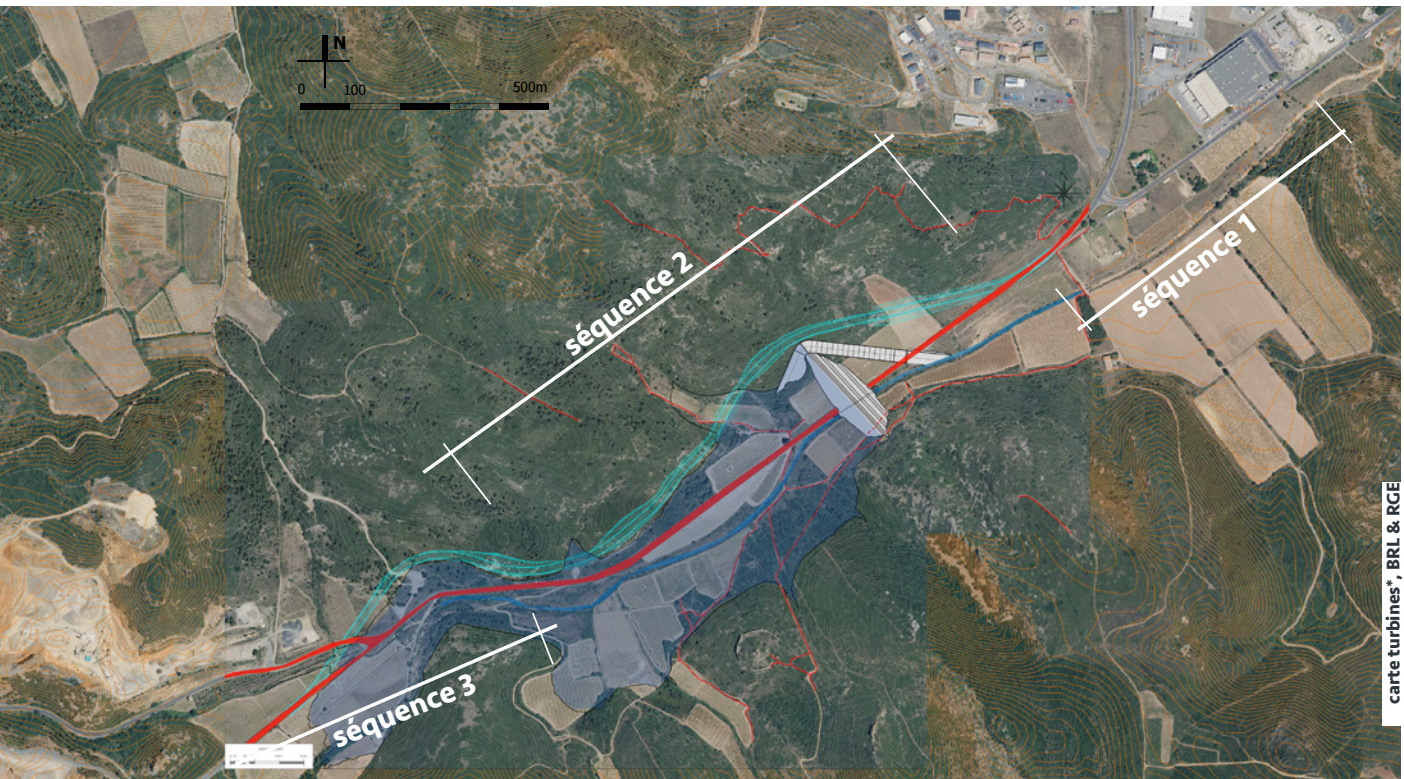
croquis/photo-montages avant/après p.9 à 12

RÉFÉRENCES p.13-19

> les cartes et plans ont été réalisés par l'agence turbines* sur la base des fonds de plans RGE IGN et des éléments techniques sur l'ouvrage réalisés par BRL pour le SMDA / SMMAR: analyses AMC-ACB (juin 2018), faisabilité/conception (juin 2018)

> les croquis / photo-montages ont été réalisés par Angelica Laventure architecte-stagiaire à l'agence turbines*

> sauf mention contraire, les photos du site ont été réalisées par l'agence turbines*



carrières

introduction & objectifs de l'étape

Des impacts liés aux ouvrages décrits dans les étapes 1 & 2

> de taille modérée dans le paysage, le projet sera peu perceptible depuis la RD613 actuelle (en point bas, elle ne sera plus utilisée) et sur une assez courte séquence (séquence 2) en raison des verrous du relief et des premiers plans de végétation qui empêchent les vues lointaines; le déversoir et le rétablissement de la RD613 seront plus perceptibles, depuis les points hauts.

> c'est donc principalement sur la séquence 2 que les propositions sont faites, mais le principe général sera d'améliorer le projet dans son ensemble et d'optimiser les ouvrages (barrage, déversoir, rétablissement) en les utilisant (nouveaux chemins, nouveaux points de vue), en les inscrivant dans le territoire naturel, habité et patrimonial, et en les accompagnant de nouveaux aménagements et de plantations adaptés à un paysage de garrigue où la présence de l'eau reste très discrète la plupart du temps.

Un second dossier qui présente des propositions d'insertion et de compensation du projet

> Ce dossier, qui fait suite au travail précédent et aux discussions avec le SMDA, le SMMAR et le bureau d'études techniques BRL, propose un plan d'ensemble du projet et des aménagements envisagés et le décline à toutes les échelles du territoire. Il est illustré aussi par des croquis / vues 3D (avant/après) qui permettent de se rendre compte selon plusieurs points de vue tant des impacts des ouvrages dans le site que des aménagements proposés.

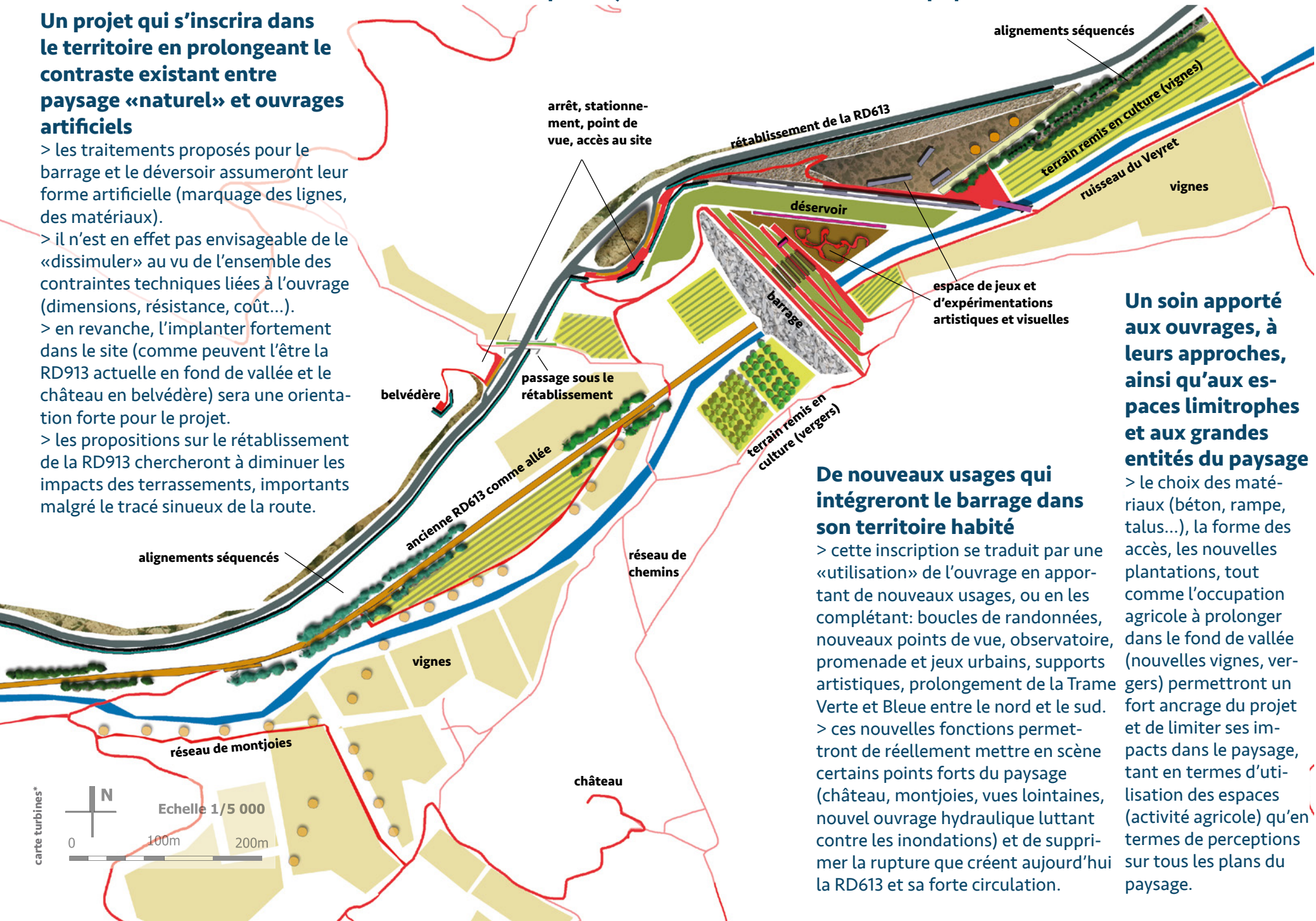


propositions

intentions du projet dans son rapport au territoire

Un projet qui s'inscrira dans le territoire en prolongeant le contraste existant entre paysage «naturel» et ouvrages artificiels

- > les traitements proposés pour le barrage et le déversoir assumeront leur forme artificielle (marquage des lignes, des matériaux).
- > il n'est en effet pas envisageable de le «dissimuler» au vu de l'ensemble des contraintes techniques liées à l'ouvrage (dimensions, résistance, coût...).
- > en revanche, l'implanter fortement dans le site (comme peuvent l'être la RD913 actuelle en fond de vallée et le château en belvédère) sera une orientation forte pour le projet.
- > les propositions sur le rétablissement de la RD913 chercheront à diminuer les impacts des terrassements, importants malgré le tracé sinueux de la route.



De nouveaux usages qui intégreront le barrage dans son territoire habité

- > cette inscription se traduit par une «utilisation» de l'ouvrage en apportant de nouveaux usages, ou en les complétant: boucles de randonnées, nouveaux points de vue, observatoire, promenade et jeux urbains, supports artistiques, prolongement de la Trame Verte et Bleue entre le nord et le sud.
- > ces nouvelles fonctions permettront de réellement mettre en scène certains points forts du paysage (château, montjoies, vues lointaines, nouvel ouvrage hydraulique luttant contre les inondations) et de supprimer la rupture que créent aujourd'hui la RD613 et sa forte circulation.

Un soin apporté aux ouvrages, à leurs approches, ainsi qu'aux espaces limitrophes et aux grandes entités du paysage

- > le choix des matériaux (béton, rampe, talus...), la forme des accès, les nouvelles plantations, tout comme l'occupation agricole à prolonger dans le fond de vallée (nouvelles vignes, vergers) permettront un fort ancrage du projet et de limiter ses impacts dans le paysage, tant en termes d'utilisation des espaces (activité agricole) qu'en termes de perceptions sur tous les plans du paysage.

maillage des chemins, nouveaux usages & découverte des paysages



Un réseau de chemins et des accès depuis les zones habitées (A)

> de nouveaux chemins en maillage (piétons, vélos, VTT... avec passage sous le rétablissement et sur la digue du barrage) permettront de relier des boucles existantes et d'agrandir les possibilités de découverte du paysage des Corbières, accessibles depuis Montredon, Narbonne, Bizanet...
> des informations sur ces circuits pourraient être données sur les sites officiels, associatifs et sur site.

Des espaces pour s'arrêter (B)

> 6 sites seront identifiés pour les automobilistes: sur l'ex RD613 et sur son rétablissement (stationnement, espace piéton, informations, bancs, points de vue).

De nouveaux points de vue (C)

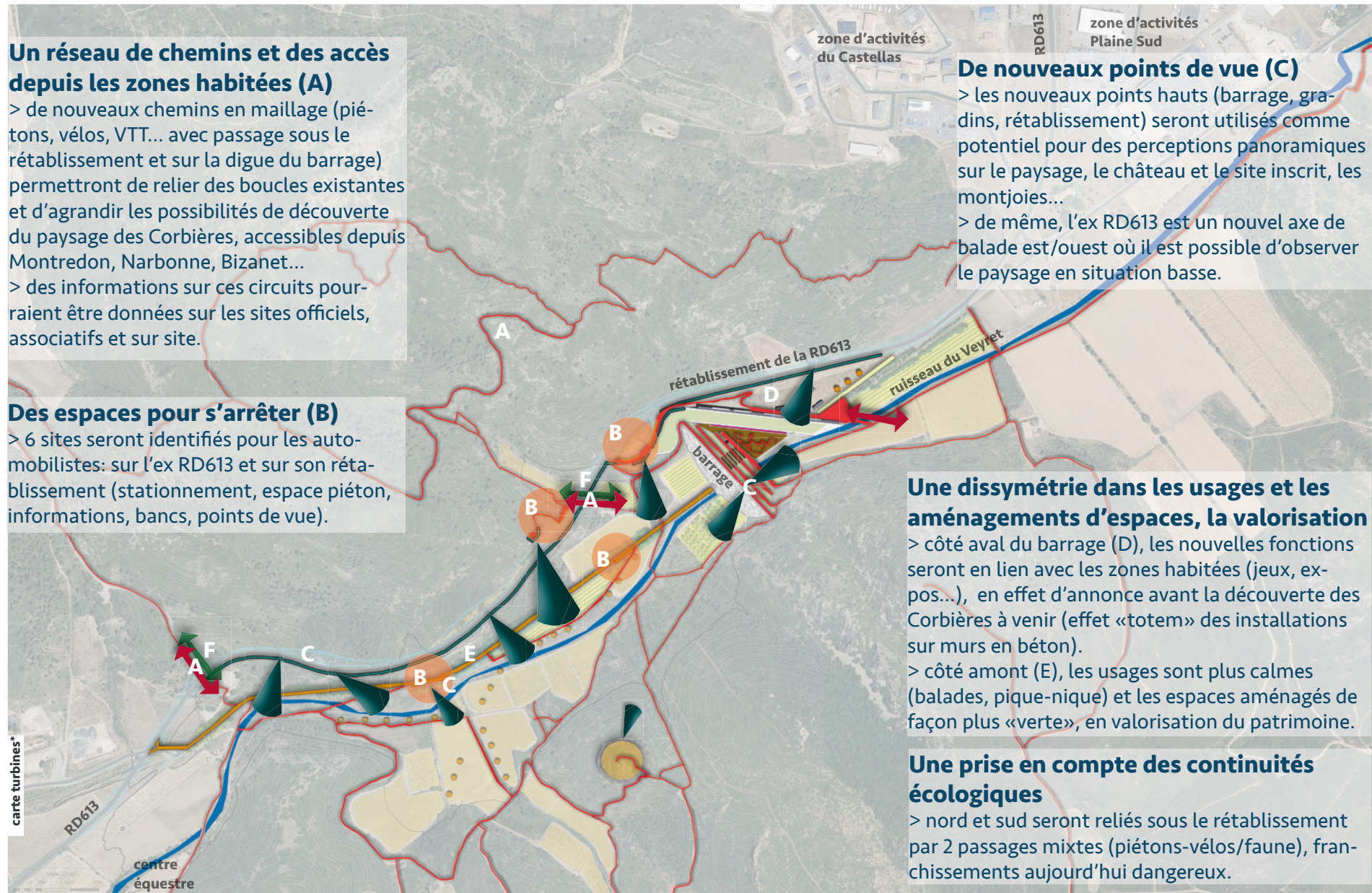
> les nouveaux points hauts (barrage, jardins, rétablissement) seront utilisés comme potentiel pour des perceptions panoramiques sur le paysage, le château et le site inscrit, les montjoies...
> de même, l'ex RD613 est un nouvel axe de balade est/ouest où il est possible d'observer le paysage en situation basse.

Une dissymétrie dans les usages et les aménagements d'espaces, la valorisation

> côté aval du barrage (D), les nouvelles fonctions seront en lien avec les zones habitées (jeux, expos...), en effet d'annonce avant la découverte des Corbières à venir (effet «totem» des installations sur murs en béton).
> côté amont (E), les usages sont plus calmes (balades, pique-nique) et les espaces aménagés de façon plus «verte», en valorisation du patrimoine.

Une prise en compte des continuités écologiques

> nord et sud seront reliés sous le rétablissement par 2 passages mixtes (piétons-vélos/faune), franchissements aujourd'hui dangereux.



zoom sur l'aval du barrage

L' AVAL du projet, tourné vers la plaine et ses activités

> La face aval de l'ouvrage, la pente du déversoir et les espaces limités par les nouvelles infrastructures (rétablissement de la RD613) seront traités de façon plus artificielle, plus structurée que l'amont plus calme et plus naturel, tout en s'appuyant sur les caractéristiques du site.

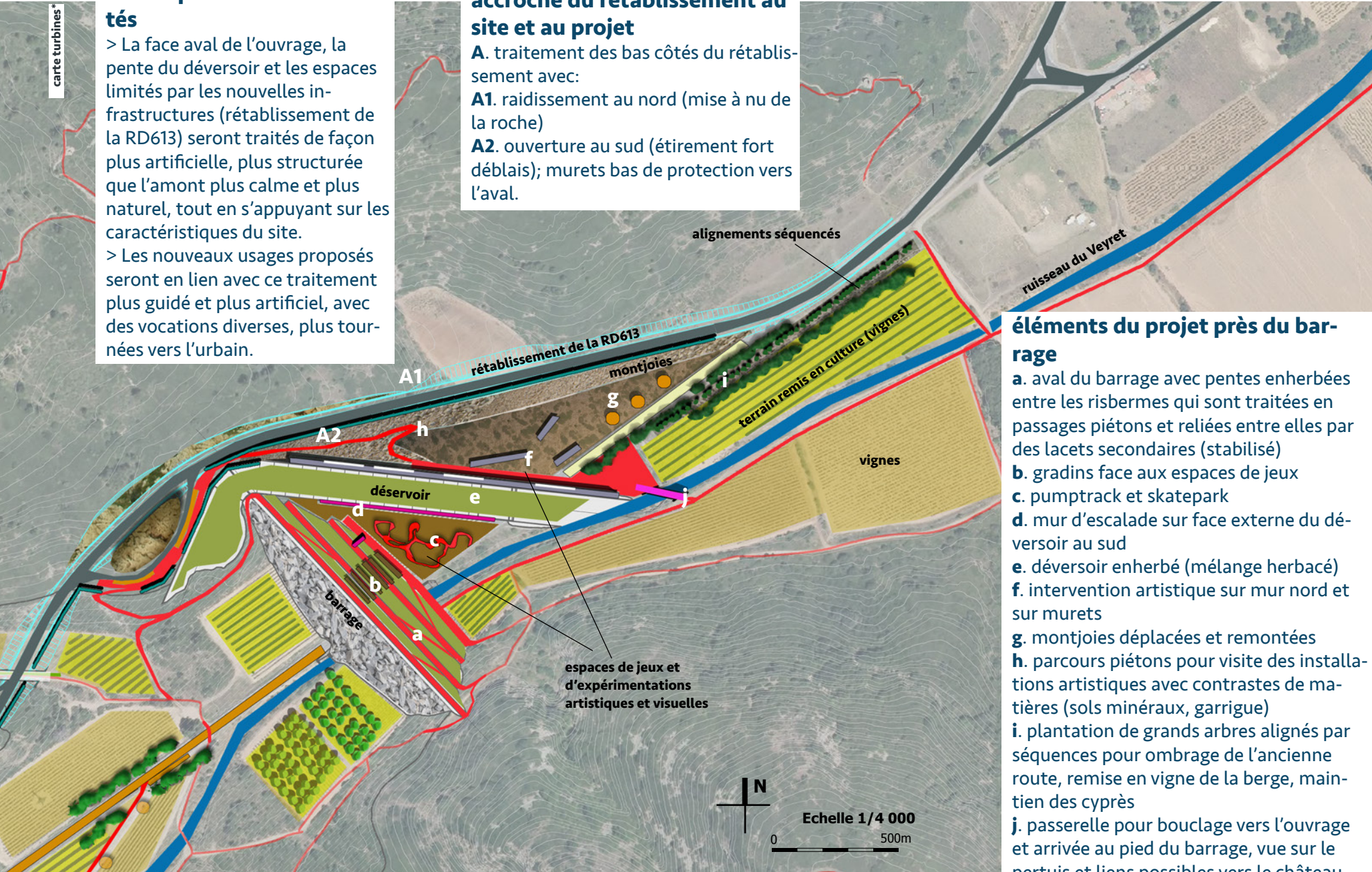
> Les nouveaux usages proposés seront en lien avec ce traitement plus guidé et plus artificiel, avec des vocations diverses, plus tournées vers l'urbain.

accroche du rétablissement au site et au projet

A. traitement des bas côtés du rétablissement avec:

- A1. raidissement au nord (mise à nu de la roche)
- A2. ouverture au sud (étirement fort déblais); murets bas de protection vers l'aval.

carte turbines*



éléments du projet près du barrage

- a. aval du barrage avec pentes enherbées entre les risbermes qui sont traitées en passages piétons et reliées entre elles par des lacets secondaires (stabilisé)
- b. gradins face aux espaces de jeux
- c. pumptrack et skatepark
- d. mur d'escalade sur face externe du déversoir au sud
- e. déversoir enherbé (mélange herbacé)
- f. intervention artistique sur mur nord et sur murets
- g. montjoies déplacées et remontées
- h. parcours piétons pour visite des installations artistiques avec contrastes de matières (sols minéraux, garrigue)
- i. plantation de grands arbres alignés par séquences pour ombrage de l'ancienne route, remise en vigne de la berge, maintien des cyprés
- j. passerelle pour bouclage vers l'ouvrage et arrivée au pied du barrage, vue sur le pertuis et liens possibles vers le château

zoom sur l'amont du barrage

carte turbines*

L' AMONT du projet tourné vers le château et les Corbières

> La face amont de l'ouvrage est plus minérale et s'ouvre vers les espaces maintenus naturels ou agricoles.

> Le château dans son site inscrit est mis en valeur: alignement des montjoies, accès piétons améliorés aux parcours de randonnées vers les points forts du site.

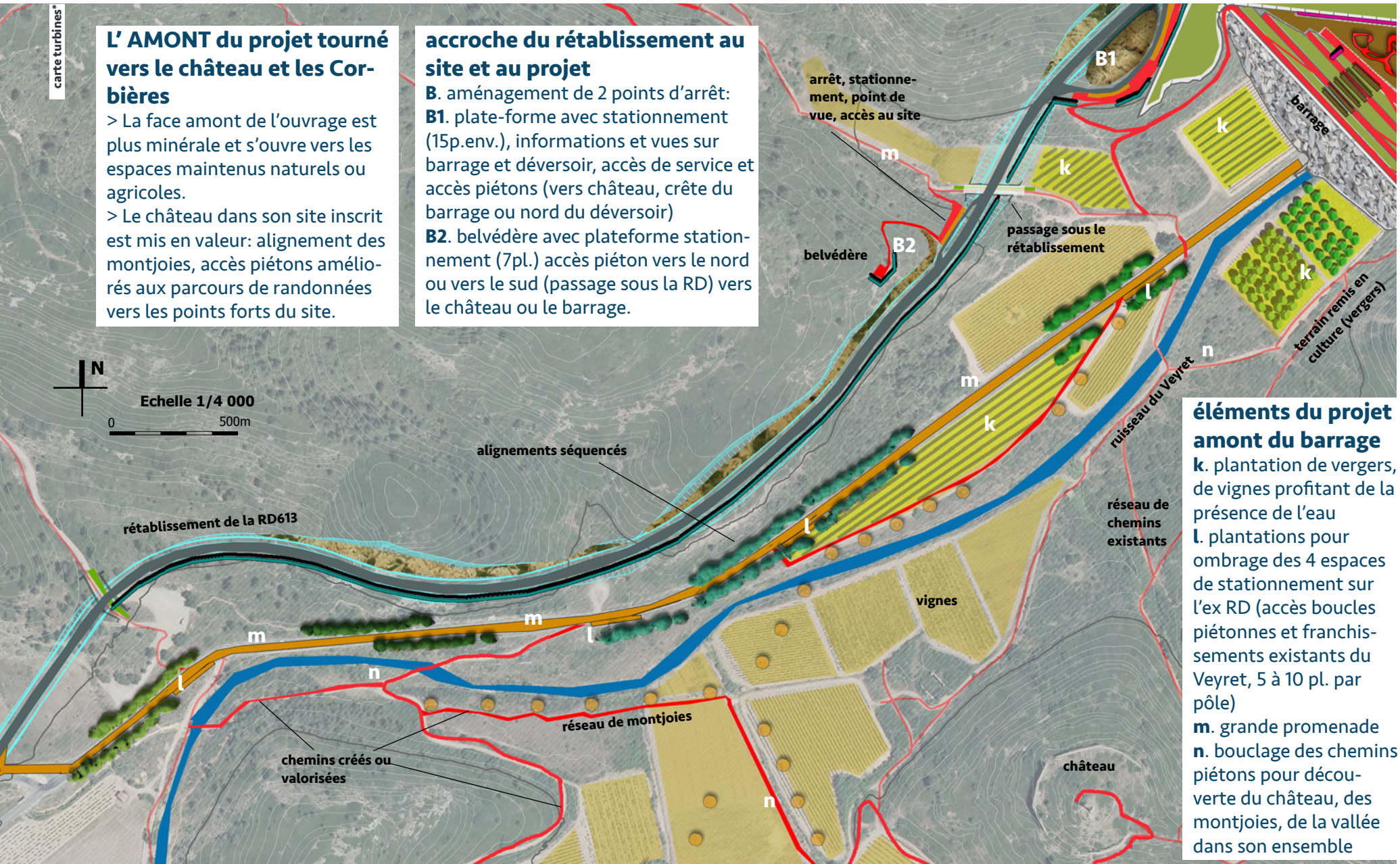
accroche du rétablissement au site et au projet

B. aménagement de 2 points d'arrêt:

B1. plate-forme avec stationnement (15p.env.), informations et vues sur barrage et déversoir, accès de service et accès piétons (vers château, crête du barrage ou nord du déversoir)

B2. belvédère avec plateforme stationnement (7pl.) accès piéton vers le nord ou vers le sud (passage sous la RD) vers le château ou le barrage.

N
Echelle 1/4 000
0 500m



éléments du projet amont du barrage

k. plantation de vergers, de vignes profitant de la présence de l'eau

l. plantations pour ombrage des 4 espaces de stationnement sur l'ex RD (accès boucles piétonnes et franchissements existants du Veyret, 5 à 10 pl. par pôle)

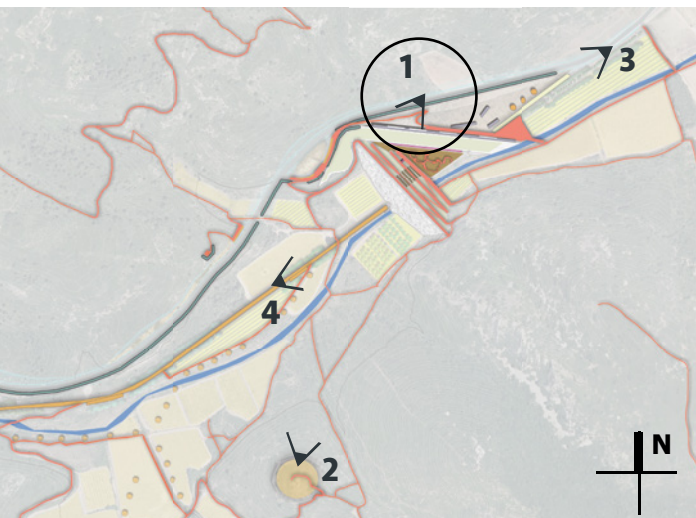
m. grande promenade
n. bouclage des chemins piétons pour découverte du château, des montjoies, de la vallée dans son ensemble

p. 7
12
11
20

ETUDE D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE D'OUVRAGE
AMÉNAGEMENT DU REC DU VEYRET

ETAPE 3 > PROPOSITIONS
MAÎTRE D'OUVRAGE: SMDA / AMO: SMMAR

visualisation du projet



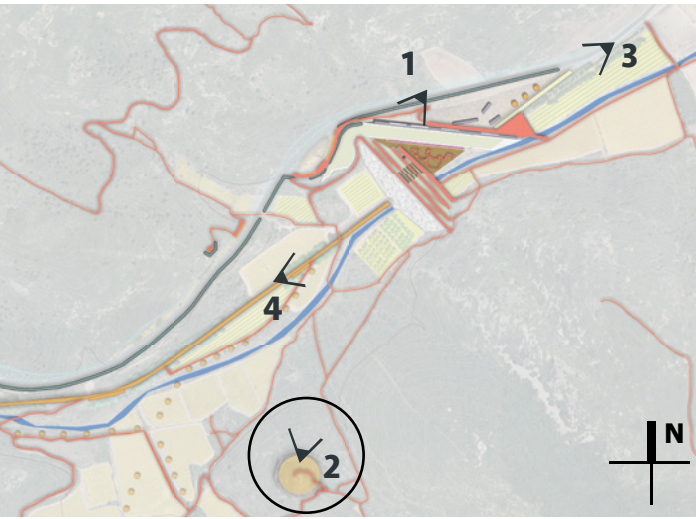
après

croquis / photo-montage 1 depuis le nouveau rétablissement de la RD613 côté est

avant



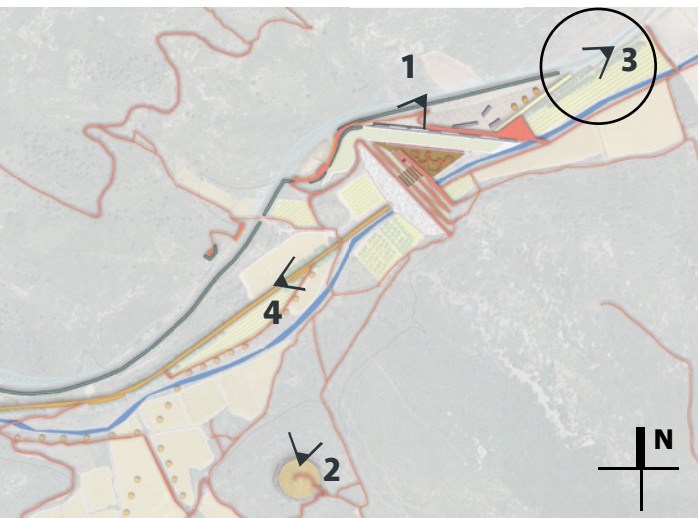
croquis / photo-montage 2 depuis le château au sud



après

avant





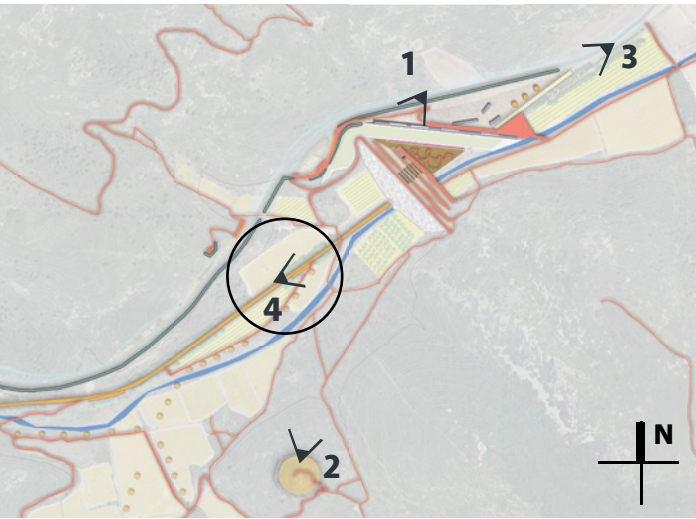
après

croquis / photo-montage 3 depuis le croisement
RD613 / nouveau rétablissement, côté est

avant



croquis / photo-montage 4
depuis la RD613, côté ouest



avant



après



images de références



Lac du Ronzey à Yseron (69)
 Agence 2br
 Gradins en gabion (surverse)
 offrant aussi un accueil pour les
 spectateurs devant le terrain de foot



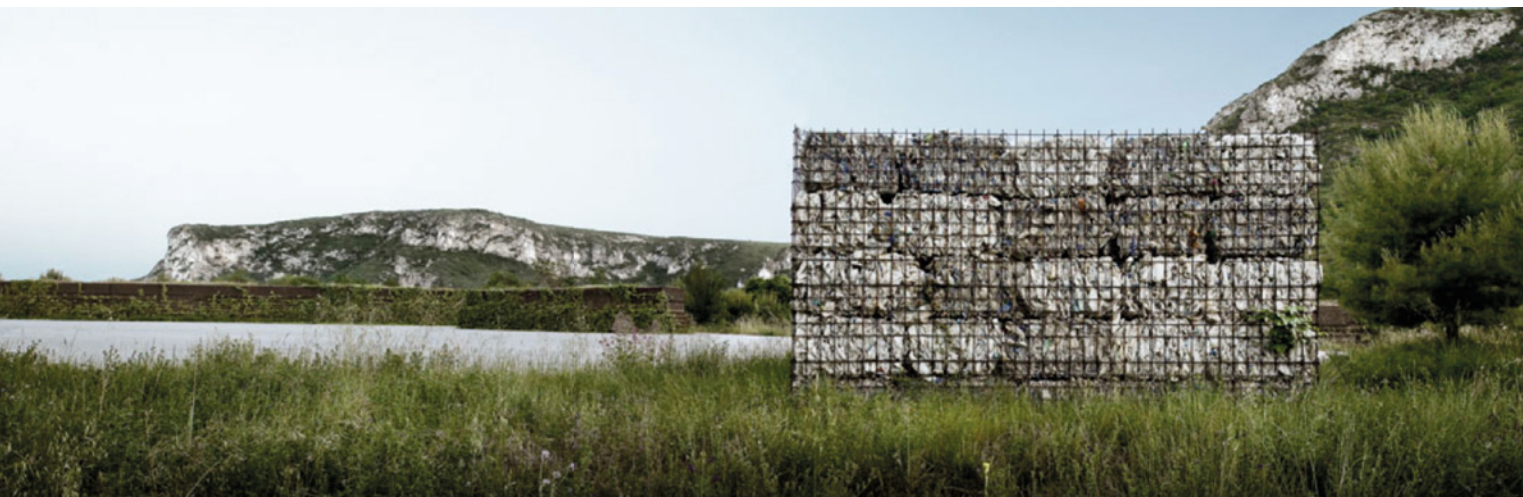
Sols remaniés avec cheminement en
 béton lisse contrastant avec la grave



Yanweizhou Park in Jinhua City (Chine) - Tuerenscap Paysagistes
 Espaces inondables le long d'un lac, avec gradins plantés d'es-
 sences différenciées et aménagés en parc urbain



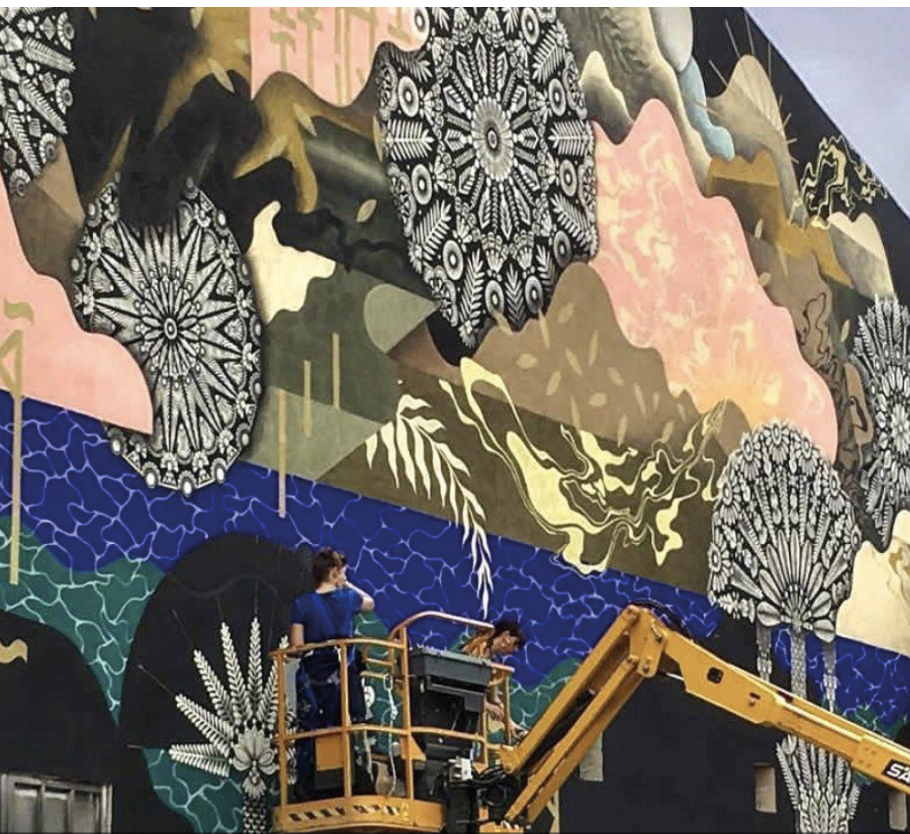
Aménagement de la Rivière de la Rasa,
 près de Gérone (Catalogne) - Marti
 Franch



Requalification de la décharge du Garraf (près Barcelone) - Battle i Roig
végétalisation des talus avec continuité de la route dans le modelé des anciens casiers de décharge,
utilisation des déchets compactés comme éléments de signal/totem pour la reconquête de ce site



Installation d'un cadran solaire sur un mur où le graphisme reprend la topographie du site



Projet de Street Art à L'isle Jourdain (32) mené par 2 artistes contemporains Supakitch & Koralie



Barrage du Pas du Riot (42)
Nouveau déversoir en béton

Prises d'escalade de couleur
(bas) et ouvrage d'art utilisé
comme mur d'escalade (à
droite)

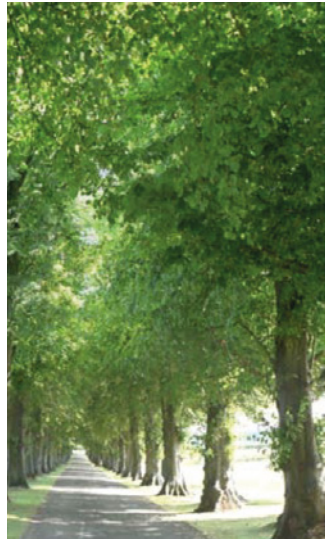




Pumptrack et skate park au Collège de Lacanau

Différentes façons de souligner des gradins afin de permettre l'assise des visiteurs





Différentes formes de végétations en accompagnement d'une voie, d'un chemin, d'une limite d'espace agricole: alignement symétrique ou dissymétrique d'arbres à feuilles caduques, haie coupe-vent d'arbres persistants...

Cadre pour cerner les vues sur le paysage, Thézan des Corbières



p. 18

12
11
20

ETUDE D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE D'OUVRAGE
AMÉNAGEMENT DU REC DU VEYRET

ETAPE 3 > PROPOSITIONS
MAÎTRE D'OUVRAGE: SMDA / AMO: SMMAR



Banc en bois
Escofet modèle
Tramet (avec ou
sans dossier)



Petit observatoire sur un plan d'eau (Jardin public, Bordeaux)



Travail sur la limite de la voie dans des espaces valonnés: murets, grand caniveau, limite plus ou moins franche; remblais et déblais travaillés de façon soignée (mur ou roche à nu)



Travail sur un belvédère pour mettre en scène les vues sur le paysage



Riprap (couche de roche ou autre matériau posé en vrac pour protéger un barrage ou une digue des effets de l'érosion dûe au batillage - vagues).

Utilisation et retraitement d'une ancienne route (Parc écologique Saint-Jacques près de Nantes) - Bruel & Delmar

